



Brochure D'Entreprise

About SADCAS

Profil

Le Service d'accréditation de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADCAS) est un organisme d'accréditation multi-économies établi conformément à l'article 15 B de l'annexe sur les obstacles techniques au commerce (OTC) du Protocole de la SADC sur le commerce dans le but principal de garantir que le service d'évaluation de la conformité des prestataires (laboratoires d'étalonnage / d'essais / médicaux, organismes de certification et d'inspection) opérant dans les États membres de la SADC qui ne disposent pas d'organismes d'accréditation nationaux sont soumis à une surveillance par un organisme faisant autorité. Dans la région de la SADC, seules l'Afrique du Sud et Maurice ont des organismes d'accréditation nationaux. Les autres pays à savoir : l'Angola ; Botswana ; Comores ; République démocratique du Congo (RDC) ; Lesotho ; Madagascar ; Malawi ; Mozambique ; Namibie ; Les Seychelles ; Swaziland ; Tanzanie ; Zambie ; et le Zimbabwe n'ont pas d'organismes nationaux d'accréditation et sont donc desservis par la SADCAS. En assurant la compétence technique par l'accréditation, la SADCAS joue un rôle clé dans la réalisation des objectifs de la SADC en matière de facilitation du commerce et de protection de la santé, de la sécurité et de l'environnement.

La SADCAS a été enregistrée en 2005 en tant que société à but non lucratif à responsabilité limitée par garantie en vertu de la loi sur les sociétés du Botswana, 2003 (loi n° 32 de 2004). La SADCAS a été approuvée par le Conseil des Ministres de la SADC en août 2007 en tant qu'institution de subsidiarité de la SADC. La relation entre la SADCAS et la SADC est officialisée par un protocole d'accord (PA) sur la coopération générale. Le siège social de la SADCAS est situé à Gaborone, au Botswana.

La gouvernance

La SADCAS est régie par une assemblée générale qui comprend : les adhérents au mémorandum et aux statuts ; Les membres du conseil d'administration ; Nommé des

représentants des points focaux nationaux d'accréditation (NAFP) dans chaque État membre de la SADC utilisant le service de la SADCAS ; et les personnes ou organisations qui demandent à être admises en tant que membres de la SADCAS. Le Conseil d'administration est issu de l'Assemblée générale, qui supervise le fonctionnement de la SADCAS et remplit toutes les fonctions que l'Assemblée générale de la SADCAS peut lui déléguer. Le chef de la direction (PDG) de la SADCAS, qui rend compte au conseil d'administration, dirige l'entreprise et est responsable du fonctionnement quotidien de la SADCAS.

Organisation

SADCAS est composé de trois unités fonctionnelles. L'unité technique qui est dirigée par le directeur technique (TM) est responsable des aspects techniques de l'accréditation, y compris la gestion des évaluateurs. L'unité d'administration de l'accréditation est chargée de s'assurer que toute l'administration nécessaire pour effectuer les processus d'évaluation est gérée efficacement. L'unité d'administration financière est responsable de la gestion financière, de la gestion des ressources humaines et de l'administration générale de l'entreprise. L'unité des services généraux fournit des services de soutien aux intérêts commerciaux internes et externes et est responsable des TIC, du marketing et des relations publiques, du développement des affaires et de l'administration des services de formation. Les points focaux nationaux d'accréditation (NAFP) établis dans les États membres de la SADC utilisant les services de la SADCAS servent de lien administratif entre la SADCAS et les clients / clients potentiels dans les États membres.

Les évaluations d'accréditation sont entreprises, au nom de SADCAS, par un groupe d'évaluateurs enregistrés SADCAS qui font des recommandations d'accréditation par le Comité d'approbation d'accréditation (AAC) de SADCAS. Les comités consultatifs (AC) conseillent la SADCAS sur les questions techniques.

Prestations de service

SADCAS fournit des services d'accréditation et des formations associées aux activités de l'accréditation.

Services d'accréditation

SADCAS propose des programmes d'accréditation pour :

- Laboratoires d'étalonnage conformément à ISO / IEC 17025 ;
- Métrologie légale selon ISO / IEC 17025 ;
- Laboratoires d'essais selon ISO / IEC 17025 ;
- Laboratoires vétérinaires selon ISO / IEC 17025 ;
- Laboratoires médicaux selon ISO 15189 ;
- Organismes de certification des systèmes de management selon ISO / IEC 17021 ;
- Organismes d'inspection selon ISO / IEC 17020 ;
- Organismes de certification de produits selon ISO / IEC 17065 ; et
- Organismes de certification du personnel selon ISO / IEC 17024.

La SADCAS élargira sa portée d'accréditation en fonction des besoins. Tous les programmes d'accréditation SADCAS sont exploités conformément à la norme ISO / CEI 17011 et aux documents obligatoires applicables de l'ILAC et de l'IAF.

La SADCAS est signataire de l' **International Laboratory Accreditation Cooperation** (ILAC) et des accords de reconnaissance mutuelle (ARM) de la Coopération africaine d'accréditation (AFRAC) pour les essais (ISO / CEI 17025) et l'étalonnage (ISO / CEI 17025), l'inspection (ISO / CEI 17020 et Médical (ISO 15189) La SADCAS est également signataire de l'IAF MLA pour les systèmes de gestion du périmètre principal (ISO / CEI 17021-1) et le SMQ du sous-domaine (ISO / CEI 17021-3).

Services de formation

SADCAS propose une formation sur les cours liés à l'accréditation. Les cours de formation peuvent être dispensés en interne ou en tant que cours ouverts.

SADCAS propose les formations suivantes :

- Cours de sensibilisation d'une journée sur les différentes normes d'accréditation clés. L'objectif des cours de formation d'une journée est de sensibiliser aux avantages et à l'importance de l'accréditation et aux exigences des normes d'accréditation respectives.
- Cours de cinq jours sur les exigences, la mise en œuvre et l'audit interne sur les différentes normes d'accréditation clés et dont l'objectif est de fournir un aperçu des exigences des normes système respectives, la mise en œuvre ainsi que de guider le personnel des organismes d'évaluation de la conformité (OEC) sur la façon de se préparer et réaliser un audit interne afin de contrôler le respect de la norme système.
- Cours d'audit interne de trois jours dont l'objectif est de transmettre des connaissances et des compétences en matière d'audit interne afin que les organismes d'évaluation de la conformité soient en mesure de contrôler le respect des principales normes d'accréditation.
- Un cours intensif de cinq jours sur la validation des méthodes et l'incertitude de mesure (VM et IM) couvre les fondamentaux statistiques et les concepts avancés des techniques statistiques qui sont utilisés à la fois dans la validation / vérification des méthodes et dans le calcul de l'incertitude de mesure des résultats des tests.

Outre les cours ci-dessus, la SADCAS peut également offrir d'autres cours liés à l'accréditation en fonction des besoins. Les cours de formation sont dispensés au nom de la SADCAS par un groupe de formateurs qualifiés et enregistrés qui ont une expérience pratique et à jour sur les questions d'accréditation. Les cours de formation sont conçus pour sensibiliser aux avantages et à l'importance de l'accréditation et pour promouvoir une compréhension des exigences des principales normes d'accréditation. Afin de ne pas

compromettre ses principes d'impartialité et son statut dans la prestation de services de formation, la SADCAS ne donne pas de conseils spécifiques pour le développement des opérations d'une organisation. De plus, les formations dispensées ou animées par SADCAS ne sont pas une condition préalable à l'accréditation et ne garantissent pas non plus l'accréditation par SADCAS.

Vision

La vision de SADCAS est d'être un organisme d'accréditation durable à la pointe de la prestation de services d'accréditation crédibles.

Mission

La mission de la SADCAS est de fournir aux États membres de la SADC des services d'accréditation crédibles et rentables visant à soutenir le commerce, à renforcer la protection des consommateurs et de l'environnement et à améliorer la compétitivité des produits et services de la SADC dans les domaines volontaire et réglementaire.

Objectifs

Les objectifs de la SADCAS sont de fournir :

- Services d'accréditation aux États membres de la SADC qui n'ont pas d'organisme national d'accréditation pour leurs laboratoires, organismes de certification et d'inspection ;
- Services d'accréditation aux États membres dont l'organisme national d'accréditation ne dessert qu'un champ d'accréditation limité ;
- Reconnaissance internationale des résultats de l'évaluation de la conformité produits par les organisations accréditées par elle ;
- Service d'accréditation qui promeut, développe et maintient de bonnes pratiques réglementaires ;
- Une opportunité pour les États membres de la SADC de participer à des

arrangements multilatéraux pour la reconnaissance des résultats de l'évaluation de la conformité ;

- Une base de données des organisations accréditées par elle.
- Expertise en accréditation, qualification, enregistrement et utilisation d'experts parmi les États membres de la SADC ; et
- Faciliter le fonctionnement des points focaux nationaux d'accréditation (NAFP) établis dans les États membres de la SADC utilisant son service.

Valeurs fondamentales de SADCAS

SADCAS dans sa prestation de services défend les six valeurs fondamentales suivantes

Impartialité	Nous sommes organisés et fonctionnons de manière à garantir l'objectivité et l'impartialité de nos services.
Transparence	Nous nous engageons à fournir une transparence totale dans notre travail en communiquant efficacement avec nos clients.
Non-discrimination	Nous traitons nos clients de manière juste et équitable.
Intégrité	Nous agissons avec honnêteté et intégrité.
Innovation	Nous générons de nouvelles idées et utilisons des approches créatives aux problèmes pour une amélioration continue.
La diversité	Nous respectons la diversité de nos clients et garantissons l'équilibre des intérêts dans la représentation

Proposition de valeur

- Donner confiance
- Assurer la compétence

Donner confiance, assurer la compétence



Connexions régionales et internationales de la SADCAS

SADCAS est

- Un membre à part entière de l'International Laboratory Accreditation Cooperation (ILAC).
- Un organisme d'accréditation membre de l'International Accreditation Forum (IAF).
- Un arrangement membre de l'African Accreditation Cooperation (AFRAC).
- Un membre ordinaire de la Coopération SADC en Accréditation (SADCA).
- Membre de l'International Accreditation Forum (IAF)

Qu'est-ce que l'accréditation ?

L'accréditation est le processus de reconnaissance d'une organisation pour sa compétence dans l'exécution de tâches spécifiques. Elle implique l'évaluation de la compétence technique des organisations à fournir des services d'évaluation de la conformité. Les services d'évaluation de la conformité comprennent les tests, la certification (systèmes de gestion / produit / personnel) et l'inspection.

L'accréditation s'applique également aux laboratoires d'étalonnage, aux tests de compétence et à la production de matériaux de référence certifiés.

Pourquoi l'accréditation est-elle importante ?

L'accréditation est un outil permettant d'accepter et de reconnaître les résultats de l'évaluation de la conformité. L'accréditation est désormais de plus en plus acceptée dans le monde entier comme le mécanisme le plus transparent et non discriminatoire pour assurer la compétence des prestataires de services d'évaluation de la conformité dans les domaines volontaire et réglementaire.

- L'accréditation auprès de **l'industrie et du commerce** facilite le commerce et élimine le besoin de tests, de certifications et d'inspections répétitifs.

- Pour les **régulateurs**, l'accréditation fournit une base fiable et impartiale pour une prise de décision saine.
- Pour les **prestataires de services d'évaluation de la conformité** [laboratoires d'essais / d'étalonnage, organismes de certification (systèmes de gestion / produit / personnel) et organismes d'inspection], l'accréditation est un moyen de démontrer votre compétence à vos clients.
- Pour les **utilisateurs de services accrédités et les consommateurs en général**, l'accréditation est votre garantie de résultats d'évaluation de la conformité fiables et comparables. L'accréditation augmente la fiabilité des produits.

Qui cherche une accréditation ?

L'accréditation s'applique aux prestataires de services d'évaluation de la conformité.

- **Laboratoires d'essais**, par ex. médical, chimie vétérinaire, microbiologie, aliments et produits associés, ingénierie, textiles etc.
- **Organismes de certification**, par ex. systèmes de gestion (qualité / environnement / santé et sécurité au travail / système de gestion des aliments, etc.), produits et personnel.
- **Organismes d'inspection**, par ex. import / export, équipements sous pression, etc.

L'accréditation s'applique également aux :

- **Laboratoires d'étalonnage**, par ex. masse, volume, dimension, température, pression, électrique, etc.
- **Laboratoires de vérification**, par ex. vérification mécanique des compteurs

- Test de compétence.
- Production de matériaux de référence.

Quels programmes d'accréditation la SADCAS propose-t-elle ?

- Laboratoires d'étalonnage selon ISO / IEC 17025
- Métrologie légale selon ISO / IEC 17025
- Laboratoires d'essais selon ISO / IEC 17025
- Laboratoires vétérinaires selon ISO / IEC 17025
- Laboratoires médicaux selon ISO 15189
- Organismes de certification des systèmes de management selon ISO / IEC 17021-1
- Organismes de certification de produits selon ISO / IEC 17065
- Organismes d'inspection selon ISO / IEC 17020
- Organismes de certification du personnel selon ISO / IEC 17024

La SADCAS élargira son champ d'accréditation au fur et à mesure des besoins.

Comment l'accréditation est-elle obtenue ?

L'accréditation est accordée aux prestataires de services d'évaluation de la conformité qui ont démontré qu'ils satisfont pleinement aux exigences des normes internationales pertinentes. L'accréditation se fait en cinq étapes :

Application et
Revision de document

- Remplir le formulaire de demande
- Toutes les demandes accompagnées d'un manuel qualité
- SADCAS procède à un contrôle d'exhaustivité des documents de candidature
- SADCAS entreprend l'examen des documents du demandeur

Pré-évaluation

- Étape facultative conçue pour évaluer l'état de préparation de l'organisation à une évaluation complète

Évaluation Initiale

- Mené sur place par une équipe d'évaluation SADCAS
- Couvre tous les aspects du champ d'application de l'organisation
- Décisions d'accréditation prises par le Comité d'approbation d'accréditation de la SADCAS
- Le certificat d'accréditation est valable 5 ans

Évaluation périodique
sur site

- Entrepris après que l'organisation a obtenu l'accréditation
- Accréditation confirmée sur une base annuelle par des visites périodiques sur site

Réévaluation

- Réévaluation effectuée au moins 6 mois avant la fin du cycle d'évaluation de 5 ans

Comment contacter SADCAS

Pour plus d'informations sur SADCAS, contactez:

Southern African Development Accreditation Service

Plot 50369 Unit 3A, Second Floor, Tholo Office Park, Fairgrounds,
Private Bag 00320
Gaborone, Botswana

Tel: +267 3132909/ 3132910/31388644/3188646

Fax : +267 3132922

Email : info@sadcas.org

Visitez également le site Web de SADCAS à www.sadcas.org

OU

Le point focal national d'accréditation basé dans les États membres de la SADC desservi par la SADCAS. Faire référence au site Web de SADCAS www.sadcas.org pour les coordonnées des points focaux nationaux d'accréditation

Donner confiance, assurer la compétence

SADCAS
SOUTHERN AFRICAN DEVELOPMENT COMMUNITY

